

b'és, mon devoir est de rétablir l'ordre. La population entière demande la délivrance du sergent. Ces braves gens ne veulent point que le premier sang versé ici soit du sang français. Si cette exécution a lieu, vous aurez de nouvelles misères sur les bras et vous n'en avez pas besoin, monsieur l'aumônier.

— Aidez-moi donc à sauver la tête du sergent.

— Monsieur c'est tout mon désir, malheureusement, les serments d'honneur et de conscience m'interdisent toute intervention dans cette affaire.

— Il faut donc le laisser fusiller.

— Non Monsieur si nous pouvons faire mieux. Mais, une idée souveraine ! Demandez au commandant chargé de l'exécution de vous montrer l'ordre écrit, je sais qu'il n'y en a pas et de violents murmures se sont élevés parmi la troupe. C'est dans un moment de colère que le général a dit au commandant : Fusillez-moi ce garçon-là.

Un pareil fait ne fut qu'une exception dans les fastes de cette malheureuse campagne, et le général, triste héros de cette aventure, fut condamné, en juillet 1871, par la cour martiale de Lyon pour deux faits analogues à celui qui fait l'objet de ce récit. Aussitôt le magistrat va trouver le commandant :

— Avez-vous un ordre écrit ? — Non, répond le commandant.

— Comment, Mr, vous oseriez fusiller un homme sur un ordre verbal ? Ordre écrit ou je m'oppose à l'exécution.

Le commandant, qui ne demandait pas mieux que d'échapper à l'accomplissement de son triste mandat, aborde le général qui accoudé sur l'appui de l'une des fenêtres de la mairie, voyait monter avec anxiété le flot de la manifestation populaire et il répond à la demande d'un ordre écrit :

— Nous aviserons.

Le conseil de guerre dont il avait les éléments sous la main, est aussitôt convoqué et le sergent acquitté. En effet, le motif de condamnation ne méritait pas un quart d'heure de prison.

Sous l'empire de cette humiliation et de ce mécompte, le général tordant ses moustaches rousses, fait appeler l'aumônier.

— Monsieur, lui dit-il, malgré mon déplaisir de voir mes arrets infirmés je suis charmé de vous être agréable ; je vous laisse la joie d'annoncer au sergent qu'il est acquitté.

L'aumônier revient vers son prisonnier qu'il trouve plutôt couché qu'agenouillé et il l'interpelle ainsi :